LES SUBVENTIONS—LES AGISSEMENTS DE CERTAINES MAISONS BÉNÉFICIAIRES—DEMANDE D'ENQUÊTE

[Traduction]

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, vu la gravité des accusations portées par M. Springate contre onze sociétés, qui auraient touché plus de 34 millions de dollars de fonds publics en subventions accordées en vertu du pouvoir discrétionnaire du ministre aux termes de la loi sur les subventions au développement régional, le ministre fera-t-il faire une enquête sur ces accusations?

[Francais]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, chaque demande est analysée à fond ainsi que les états financiers. En ce qui a trait aux compagnies qui existent déjà, nous étudions non seulement le bilan de l'année, mais celui des trois dernières années, chose que M. Springate n'a jamais faite, puisqu'il a reconnu lui-même qu'il n'avait, dans tous les cas, interviewé à peu près...

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. McGrath: Je voudrais poser une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme on a prétendu que certaines demandes étaient falsifiées, le ministre s'engerait-il à faire enquête ou au moins à s'entretenir avec M. Springate?

[Français]

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, si M. Springate ou le député de Saint-Jean-Est veut nous dire quelle compagnie a reconnu avoir falsifié les faits, nous sommes prêts à la poursuivre demain matin.

[Traduction]

M. McGrath: Il vous le dira.

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous nous engageons évidemment dans un débat. La présidence accordera la parole au député de Notre-Dame-de-Grâce, puis à un représentant du groupe à mon extrême gauche.

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Communications. Étant donné la récente décision de la Commission canadienne des transports autorisant la majoration des tarifs de la Bell, le ministre . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Je croyais que le député voulait poser une question supplémentaire. J'avais évidemment tort. Nous devrions, je crois, achever la première tournée avant de passer à un autre sujet.

## LES AFFAIRES INDIENNES

LE PROJET HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA BAIE JAMES—LE RÉSULTAT DE LA RENCONTRE DU MINISTRE AVEC M. BOURASSA

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Pourrait-il dire s'il a rencontré le premier ministre du Québec au sujet des Indiens de la baie James et quel a été le résultat de cette rencontre?

[L'hon. M. Marchand.]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, je dois rencontrer M. Bourassa demain après-midi à Québec.

LE PROJET HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA BAIE JAMES— L'AIDE AUX INDIENS OPPOSÉS AU PROJET—LA COLLABORATION ENTRE OTTAWA ET QUÉBEC

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, à l'invitation de vendredi dernier du très honorable premier ministre, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Récemment, un groupe d'Indiens du Nord du Québec sollicitaient l'appui du gouvernement fédéral, en vue de faire cesser les travaux relatifs au projet de la baie James. Le ministre est-il en mesure de dire aujourd'hui s'il a l'intention de répondre par l'affirmative à cette demande? Sinon, peut-il confirmer de nouveau que son gouvernement est toujours disposé à collaborer, dans les limites qui lui sont permises, à la réalisation de ce projet, tout en assurant des garanties suffisantes aux groupes intéressés?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): A la première partie de la question, monsieur le président, je répondrai que j'ai rencontré les Indiens, depuis ce temps, à mon bureau, alors que nous avons eu des discussions. Ils ne demandent pas l'arrêt complet des travaux à ce moment-ci; ils préfèrent une solution négociée. C'est pourquoi je rencontrerai M. Bourassa demain, afin de m'assurer que les intérêts des Indiens de la baie James seront bien protégés.

[Traduction]

M. l'Orateur: La parole est au très honorable représentant de Prince-Albert.

M. Rock: Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orαteur: Le très honorable représentant de Prince-Albert a la parole.

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'ÉTUDE SUR LES CAUSES DE L'INFLATION ENTREPRISE PAR LA COMMISSION DES PRIX ET DES REVENUS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant, car je ne vois ici qu'environ 40 p. 100 des membres du cabinet, en rangs serrés. Peut-il nous dire si le gouvernement déposera les conclusions d'une étude sur les causes de l'inflation de 1965 à 1970 qui est censée avoir été placée, il y a quelques mois, sur le pupitre du président de la Commission des prix et des revenus, M. John Young?

• (1430)

L'hon. C. M. Drury (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je ne me souviens pas que ce rapport ait été déposé sur le pupitre de M. John Young. Je vais toutefois me renseigner sur l'opportunité qu'il y aurait de le déposer.